



CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS CONFITURE



Objectif du concours :

La CAPL organise un concours de confiture à base de produits locaux.

Comment participer ?

Le concours est ouvert à toute entité juridique qui peut être soit un entrepreneur individuel, soit constituée en association de loi 1901, soit constituée en société ou encore en groupement/coopérative et doit être déclarée aux services compétents de la Polynésie française.

L'inscription administrative se fait au nom de l'entité juridique officiellement déclarée.

L'inscription au concours est gratuite.

Le candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette et de son nom sur tous les supports de communication autour du concours.

L'inscription au concours se fait par formulaire d'inscription qui doit être remis au plus tard le samedi 30 septembre 2023. Elle doit être adressée à secretariat@capl.pf

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
secretariat@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54

Déroulé du concours :

Un jury composé de personnalités aux compétences diverses votera pour leur confiture préférée.

La remise des prix du gagnant se déroulera le vendredi 06 octobre 2023.

Critères et points

Les points pour la catégorie « CONFITURE » lors du concours seront attribués de la manière suivante :

- 10 points sur l'originalité
- 5 points sur la couleur et l'aspect
- 5 points sur la consistance et la texture
- 10 points sur le goût

Le vainqueur sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 30 à l'issue du concours.

Prix :

Le gagnant remportera : 7 000 FCFP

Le deuxième remportera : 6 000 FCFP

Le troisième remportera : 5 000 FCFP

Le quatrième remportera : 4 000 FCFP

Le cinquième remportera : 3 000 FCFP

Cahier des charges du concours :

Transmettre une fiche précisant les éléments suivants :

- Le nom de la confiture
- Décrire la composition du produit
- Le cas échéant proposer des observations particulières (anecdote, histoire, ...).

Transmettre à la CAPL à minima un pot de 150 grammes au plus tard le samedi 30 septembre sur le site de la foire agricole auprès du secrétariat.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
secretariat@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54